



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Liberté
Égalité
Fraternité

Préconisations de l'inspection de l'enseignement agricole relatives à l'épreuve E9 du baccalauréat technologique série « sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV) » pour la session d'examen 2020

1 Cadre réglementaire

- Arrêté du 15 avril 2020 relatif à l'adaptation des modalités de constitution des notes prises en compte en vue de l'obtention de certains diplômes délivrés par le ministère de l'agriculture et de l'alimentation et de certaines séries et spécialités du baccalauréat délivrées par le ministère en charge de l'agriculture et de l'alimentation pour la session d'examen 2020 ;
- Note de service DGER/SDPFE/2020-243 du 15/04/2020 Adaptation de l'organisation de la session d'examens 2020 dans le cadre de la crise sanitaire liée au Coronavirus, COVID-19

*La note de contrôle continu de l'épreuve E9 correspond à la moyenne des évaluations en cours de formation réalisées **sur le cycle** (avant la période de confinement de l'établissement dans lequel est scolarisé le candidat) des disciplines intervenant dans le ou les module(s) associés à cette épreuve. La note de contrôle continu prendra en compte le dossier réalisé par les candidats en vue de l'épreuve orale réglementairement prévue pour les sessions d'examen se déroulant dans des circonstances normales. **Des préconisations seront délivrées par l'inspection de l'enseignement agricole.***

2 Préconisations IEA

2.1 Evaluation du dossier technologique

Il s'agit d'évaluer l'écrit du dossier technologique E9 remis par chacun des élèves pour le 15/05/2020.

Les modalités de remise du dossier sont :

1. Préférentiellement le format numérique (format pdf), avec dépôt dans l'ENT, espace dédié créé à cette fin par l'établissement ou envoi par mail à l'adresse administrative de l'établissement avec copie aux professeurs concernés
2. Format papier (1 exemplaire) par dépôt au secrétariat scolaire en cas de présence dans l'établissement suite au déconfinement.
3. Envoi postal en lettre suivie du dossier écrit au format papier (1 exemplaire) en cas d'impossibilité d'envoi du document par voie numérique. Le candidat doit être en mesure d'apporter la preuve de cet envoi.

L'établissement s'organise pour assurer la traçabilité de la réception des dossiers et accuse réception du dossier écrit à chacun des élèves.

Le dossier est corrigé par 2 enseignants intervenant dans l'EIL concerné.

La grille d'évaluation présentée en annexe est mobilisée pour évaluer le dossier écrit. Elle est renseignée avec précision, comme lors de l'épreuve en situation classique.

2.2 Notes des CCF

Les notes des deux épreuves certificatives en cours de formation (CCF) réalisées sont prises en compte et remontées dans Indexa 2 CCF. Dans le cas où le second CCF n'aurait pas été fait ou terminé avant la date de mise en confinement de l'établissement dans lequel le candidat est scolarisé, il est complété par les notes de CC, conformément à la note de service.

2.3 Notes contrôle continu (CC)

Les notes des classes de première et terminale portées au bulletin pour les disciplines concernées par l'EIL sont prises en compte dans la note finale de l'épreuve E9 saisie dans Indexa 2 TERM.

Disciplines concernées dans chacun des EIL :

EIL	disciplines concernées
Technologies production agricole	Agronomie Zootechnie STE SESG
Aménagement et valorisation des espaces	Aménagement SESG STE
Transformation alimentaire	Génie alimentaire Génie industriel Biochimie-microbiologie Physique – chimie SESG
Services en milieu rural	SESG/ gestion commerciale SESG/ ESF ESC
Sciences et technologies des équipements	STE Physique-chimie Sciences et techniques agronomiques SESG

Aucune note portant sur un travail fourni durant le confinement ne sera prise en compte dans les notes de contrôle continu.

La note de l'épreuve E9 saisie dans Indexa 2 TERM est constituée ainsi :

Note E9 Saisie Indexa 2 TERM	Dossier technologique écrit	Contrôle continu
Part dans l'ensemble (%)	40	60

Annexe

Grille évaluation du document écrit, épreuve E9 baccalauréat technologique STAV

Examen : Bac techno STAV Session : juin 2020	NOM Prénom élève :	EIL : Date : Jury :
---	--------------------	---------------------------

Capacité/ critère	Degré d'atteinte des capacités				note	observations
	--	-	+	++		
Communiquer <ul style="list-style-type: none"> ✓ Qualité du dossier écrit (respect longueur, présence de parties permettant de présenter problématique, méthodologie, origine et traitement des données, conclusion personnelle) ✓ Composantes du dossier écrit (couverture avec informations attendues, résumé, sommaire paginé, texte dossier, sources, annexes référencées) 					/4	
Formuler une problématique à partir d'une situation concrète <ul style="list-style-type: none"> ✓ Prise en compte et analyse des éléments déterminants du contexte en lien avec la problématique ✓ Pertinence de la problématique au regard des éléments du contexte ✓ Qualité de la formulation de la problématique 					/6	
Mobiliser les éléments de réponse au regard d'une problématique <ul style="list-style-type: none"> ✓ Justification de la démarche mise en œuvre ✓ Mobilisation de connaissances et de références appropriées pour le traitement de la problématique ✓ Regard critique sur les pratiques ou les décisions observées (débat sur l'existant) ou sur les évolutions présentées (débat sur « le champ des possibles ») 					/10	
Note en points entiers					/20	
Appréciation générale :					Signature :	